

▪ DEFINITION ET OBJECTIFS DU METIER

Définition : L'orthophonie est une profession de santé.

Objectifs : L'objectif de l'orthophoniste est de prévenir, améliorer, compenser ou suppléer, par différents moyens thérapeutiques, les conséquences des pathologies sur :

- la communication, la voix, le langage oral et écrit
- l'oralité alimentaire, la déglutition
- la cognition mathématique

L'orthophoniste s'applique en outre à :

- maintenir les fonctions de communication et de l'oralité dans les pathologies dégénératives et neuro-dégénératives.
- dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer les fonctions verbales.

L'orthophoniste participe aux différentes actions d'éducation, de réadaptation, de formation et de recherche en interdisciplinarité avec d'autres professionnels de santé.

▪ DESCRIPTION DE LA FORMATION

Durée des études : 5 ans.

Forme des enseignements : Apports théoriques, apports pratiques, travail personnel, stages.

La formation conduit à la délivrance du certificat de capacité d'orthophoniste et au grade de master.



ADMISSION

Parcoursup

Toutes les informations relatives à la procédure ainsi qu'aux conditions d'examen des vœux, sont actualisées sur notre site internet :

<https://www.ilfomer.unilim.fr/> .

VIDEO DE PRESENTATION DE LA FORMATION



RENSEIGNEMENTS

Bâtiment des Formations Sanitaires
39F, Rue Camille Guérin
87036 LIMOGES Cedex

05 87 08 08 74

ilfomer-organisationgenerale@unilim.fr

+ d'informations sur
www.ilfomer.unilim.fr



▪ COMPETENCES

La formation vise l'acquisition d'un nombre de compétences définies et décrites dans le référentiel de compétences qui y est associé :

1. Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique
2. Élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient
3. Concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie
4. Établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique
5. Élaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique
6. Concevoir et mettre en œuvre une prestation d'expertise et de conseil dans le domaine de l'orthophonie
7. Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
9. Gérer et organiser une structure ou un service en optimisant ses ressources
10. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
11. Former et informer des professionnels et des personnes en formation

▪ INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation dispensée à l'ILFOMER répond aux besoins du territoire en professionnels de la rééducation et la réadaptation, en tenant compte du vieillissement de la population de la Nouvelle-Aquitaine.

Débouchés professionnels :

Les orthophonistes peuvent pratiquer divers modes d'exercices :

- En salariat dans le secteur sanitaire (centre hospitalier, clinique) ou dans le secteur médico-social (établissements pour personnes âgées, établissements ou services pour enfants/adultes en situation de handicap).
- En cabinet libéral.
- Ou encore concilier plusieurs modes d'activité.

Les perspectives d'emploi sur le territoire sont réelles, compte tenu de la démographie des professionnels en activité, tant en exercice salarié qu'en exercice libéral, dans les zones déficitaires.

Poursuite d'études :

- Poursuite d'études universitaires (Diplômes Universitaires, Masters, Doctorats pour développer une expertise dans un domaine spécifique, intégrer une équipe de recherche ou enseigner en formation initiale. Exemples : master/doctorat en sciences du langage, en neurosciences, DU maladies neurodégénératives, DU de pédagogie en santé, etc.).
- Formation conduisant à des fonctions managériales : Cadre de santé, puis Cadre supérieur de santé en milieu sanitaire, Cadre dans le secteur social ou médico-social, Directeur d'établissement sanitaire ou médico-social ou social.

